

ANNALES 2022/2024
Examen ceinture noire 2^{ème} Dan - Module B
Les questions

Q.C.M. portant sur l'historique du Taekwondo

1	Indiquer le nombre de Présidents qui ont été élus à la FFTDA depuis sa création.
2	Indiquer la date de création de la FFTDA.
3	Nommer la ville et indiquer l'année au cours de laquelle le Taekwondo a été officiellement intégré aux Jeux Olympiques d'été.
4	Nommer le premier français qui a remporté un titre de Champion du Monde en 1993 à New York.
5	Indiquer précisément l'année de création de la Fédération Mondiale (W.T.) de Taekwondo.
6	Indiquer l'année au cours de laquelle le Taekwondo a été présenté en France. (<i>première démonstration</i>)
7	Nommer le(la) premier(e) français(e) à décrocher une médaille Olympique au J.O. de Sydney.
8	Nommer le Président fondateur qui a été élu le 28 Mai 1973 lors de la première assemblée générale de la World Taekwondo.
9	Indiquer le lieu et la date où s'est déroulé le 103 ^{ème} congrès du C.I.O. qui a reconnu le Taekwondo comme discipline olympique.
10	Identifier les Jeux Olympiques lors desquels le Taekwondo a participé en qualité de sport de démonstration ou de sport officiel.
11	Identifier les comités qui ont précédé la création de la F.F.T.D.A.
12	Indiquer le lieu et l'année où les premiers championnats du Monde de Taekwondo ont été organisés.
13	Nommer le premier et la première française à décrocher une médaille Olympique en précisant l'année de l'évènement.

Q.C.M. portant sur la vie associative

14	Indiquer l'année associée à la loi qui précise les statuts d'une association sportive (un club).
15	Indiquer auprès de quel organisme un club doit déposer sa demande d'affiliation pour prendre part aux actions de la F.F.T.D.A.
16	Nommer le représentant légal d'un Club.
17	Indiquer le ou les publics concernés par l'obligation de détention d'un certificat médical dans le cadre de la pratique du Taekwondo en Club.
18	Indiquer le diplôme de niveau minimal qui permet d'enseigner en autonomie dans un club de Taekwondo affilié.
19	Indiquer parmi les propositions celles qui sont obligatoires pour qu'une association sportive (club) puisse fonctionner légalement.
20	Concernant la prise de licence, indiquer la ou les propositions applicables à l'enseignant d'une association affiliée à la F.F.T.D.A.
21	Concernant la prise de licence, indiquer la ou les propositions applicables au Président d'une association affiliée à la F.F.T.D.A.
22	Indiquer des obligations applicables à un club affilié à la F.F.T.D.A.
23	Indiquer les points qu'il est vivement conseillé d'inscrire dans les statuts d'une association Loi 1901.
24	Indiquer la ou les personnes susceptibles de représenter les clubs lors de l'assemblée générale ordinaire de la F.F.T.D.A.
25	Concernant la prise de licence, indiquer la ou les propositions applicables au Bureau Directeur d'une association affiliée à la F.F.T.D.A.

Q.C.M. portant sur l'arbitrage

ANNALES 2022/2024 Examen ceinture noire 2^{ème} Dan - Module B Les questions	
26	Indiquer le nombre de catégories d'âge individuelles en Championnat de Ligue Poomsae. (Site fédéral → compétitions : règlement, inscription)
27	Indiquer le critère qui permet de définir les quotas d'athlètes qualifiés pour les championnats de France combat. (réglementation des compétitions, 2.5. règles générales, quota de qualification : site fédéral → compétitions : règlement, inscription)
28	Indiquer la ou les propositions qui correspondent à des points obtenus suite à des coups valides en compétition combat pour les catégories Cadets, Juniors et Seniors. (Article 12 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)
29	Indiquer la forme des aires de compétition utilisées officiellement en compétition Kyorugui et/ou en compétition Poomsé ? (Article 3 du règlement d'arbitrage des compétitions combats + article 3 du projet de règlement des compétitions pomsé)
30	Indiquer les critères d'attribution des points en compétition Poomsé. (Article 15 critères de marque dans le projet de règlement des compétitions pomsé)
31	Indiquer les zones de marquage permises en compétition Juniors et Seniors. (Article 12 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)
32	Indiquer le nombre de fois qu'un compétiteur peut se peser au cours de la pesée officielle d'une compétition Kyorugui Seniors (Article 9 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)
33	Indiquer la ou les propositions qui présente la tenue réglementaire du coach en compétition nationale officielle. (2.6. dispositions diverses dans la réglementation des compétitions)
34	Indiquer la date qui permet de déterminer l'âge de référence pour toute la saison sportive du licencié pour la F.F.T.D.A. (compétitions : règlement, inscription)
35	Indiquer le nombre de catégories de poids en compétition kyorugui individuelle Juniors masculins. (Tableau catégories d'âge et de poids ; compétitions : règlement, inscription)
36	Indiquer le nombre de catégories de poids en compétition kyorugui individuelle Seniors féminins. (Tableau catégories d'âge et de poids ; compétitions : règlement, inscription)
37	Indiquer le nombre de round(s) que le compétiteur doit gagner pour remporter le match dans le système de compétition kyorugui au « meilleur des 3 rounds ». (Article 16 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)
38	Indiquer la ou les propositions qui expliquent ce qui permet de valider les coups de poing et de pied au plastron lorsque l'on utilise un système de pointage électronique (P.S.S) en compétition kyorugui. (Article 13 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)
39	Indiquer la ou les propositions qui présentent une situation au cours de laquelle le coach peut solliciter l'arbitre central afin de demander un recours vidéo en compétition Kyorugui. (Article 21 du règlement d'arbitrage des compétitions combat)
40	Indiquer la conséquence de l'attribution d'un avertissement (Gam-Jeom) à un compétiteur durant un match (Article 12 du règlement d'arbitrage des compétitions combat)
41	Indiquer la proposition qui nomme le ou les critères de notation et spécifie les points associés à chacun d'eux en compétition Poomsé. (Article 15 critères de marque dans le projet de règlement des compétitions pomsé)
42	Indiquer la proposition qui présente la limite d'acceptabilité de poids lors de la pesée officielle pour les catégories Cadets et Juniors en compétition Kyorugui. (2.6. dispositions diverses dans la réglementation des compétitions)
43	Identifier la ou les zones de frappe autorisée(s) en compétition Kyorugui de Para-Taekwondo.
44	Indiquer la ou les propositions qui expliquent le fonctionnement du système PSS utilisé lors des compétitions Kyorugui.
45	Indiquer le temps maximal dont dispose le jury vidéo pour donner sa décision dans le cas du recours vidéo en compétition Kyorugui. (Article 21 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)
46	Indiquer la ou les propositions qui présentent la personne ou l'organisation chargée(s) d'effectuer les contrôles anti-dopage lors des compétitions organisées par la F.F.T.D.A. (contrôle anti-dopage)
47	Indiquer ce que représente la situation de "Knock Down" en compétition Kyorugui. (Article 17 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)
48	Indiquer la ou les propositions qui permettent de déterminer le vainqueur du round dans le système au "meilleur des trois round" en compétition Kyorugui. (Article 16 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)
49	Indiquer la proposition qui définit correctement la zone de marquage autorisée au niveau de la tête pour les catégories Seniors en compétitions kyorugui. (Article 12 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)
50	Indiquer la proposition qui présente la ou les conséquences appliquées par l'arbitre central lorsqu'un coach ou un combattant ont sur une aire de combat un comportement déplacé et grave. (Article 14 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)